



Protection de la rousserolle et gestion des roselières

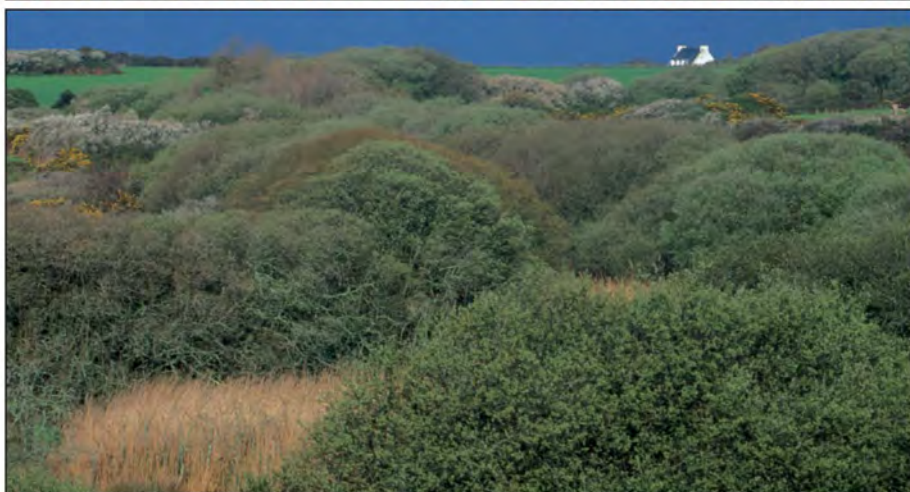
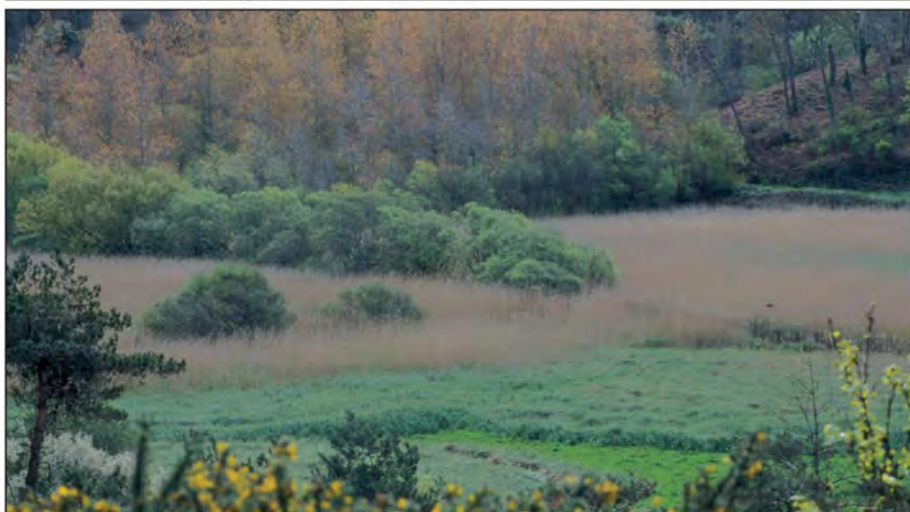


Les 2 500 couples de la baie d'Audierne représentent environ 2 % de la population française. Ce constat doit conduire les gestionnaires du site à s'intéresser à la conservation de ce patrimoine. L'installation et le développement d'une espèce d'oiseaux est toujours la résultante de plusieurs facteurs que nous proposons de passer en revue.

Des roselières convoitées...

La rousserolle effarvatte niche essentiellement en Europe dans une zone comprise entre les isothermes de 16° et 32° C pour le mois de juillet, s'accompagnant d'une pluviosité inférieure à 75 mm pour ce mois. Les conditions de la baie d'Audierne s'inscrivent complètement dans ce schéma. S'il est classique de considérer les répartitions d'oiseaux comme une réponse aux facteurs climatiques, ceux-ci influent également sur la végétation et son évolution. Sur le littoral breton, les dépressions inondées une bonne partie de l'année se peuplent naturellement de roselières au début de leur histoire. Cette végétation homogène peut se maintenir plusieurs dizaines d'années. Selon les conditions éda-

phiques et hydrauliques, le marais évoluera plus ou moins rapidement vers un boisement. Mais tant que la zone humide est peuplée de roselière, l'oiseau le plus abondant reste la rousserolle effarvatte, qui y atteint des densités exceptionnelles, à condition que la rousserolle turdoïde soit absente. En effet, à l'intérieur de l'aire où les deux espèces sont présentes, la plus grande des deux, la turdoïde, est largement dominante et évince quasiment l'effarvatte dans ce qui est pourtant son habitat de prédilection. Depuis qu'il existe des informations sur l'histoire de cette dernière, les auteurs décrivent une augmentation de la répartition vers le nord et vers l'ouest. Le stade ultime de cette conquête de l'ouest a concerné les marais de la pointe bretonne, dont ceux de la baie d'Audierne. Même si les données bibliographiques parlent d'une extension de la turdoïde vers le nord, en relation avec les modifications des conditions climatiques, rien ne prouve que cette extension ait atteint l'ensemble de la péninsule armoricaine et seuls les bords de Loire accueillent régulièrement des reproducteurs. Pour la baie d'Audierne, seuls quatre ou cinq cas de reproduction semblent avérés, et donc la compétition interspécifique n'existe pas, ce qui laisse la place libre à l'effarvatte.



Le boisement progressif des roselières par les saules est un processus naturel en baie d'Audierne.

...mais à végétation variable !

L'évolution naturelle d'un marais finit inmanquablement par être défavorable à la rousserolle, à partir du moment où le boisement devient trop important. Cela se traduit généralement par l'installation de saules, puis de bouleaux et suivent les essences forestières comme le chêne et le hêtre. On observe d'abord une diminution de la densité des couples nicheurs durant la phase de développement des saules, puis une disparition de l'espèce. Une gestion des roselières est donc indispensable sur le long terme dans les zones humides si l'on veut conserver une population importante de rousserolles effarvates.

Des solutions

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'aspect déterminant de la gestion hydraulique des zones humides. Rappelons que le biotope optimal de la rousserolle est constitué par une roselière inondée une grande partie de l'année, et que de plus, cet insectivore dépend de la qualité de l'eau pour trouver une nourriture abondante et variée. Les gestionnaires devront également surveiller l'évolution de la végétation, car laisser s'installer des ligneux est, à coup sûr, aller au devant de problèmes difficiles à résoudre. Il vaut donc mieux entretenir régulièrement une roselière en opérant une fauche par rotation sur de petites surfaces. Il est souvent plus facile d'intervenir en fin d'été ou en automne lorsque les niveaux d'eau ne sont pas encore trop hauts et cela permet une repousse plus précoce des tiges le printemps suivant. Des mesures appropriées peuvent ainsi avoir des effets positifs sur l'espèce, comme par exemple, au lac de Maurelle en Suisse où coupes d'arbres et débroussailllements ont dynamisé la roselière et créé les conditions requises pour une augmentation sensible des effectifs de rousserolles (Schmid, op. cit.). Mais toutes les fauches ne sont pas équivalentes. Leur impact sur la repousse des roseaux au printemps suivant, et donc sur la reproduction de l'effarvate, dépend largement de la date à laquelle elles sont faites et de l'ampleur des surfaces traitées. Il existe actuellement de nombreux marais à l'échelle de l'Europe qui sont exploités pour le commerce des roseaux. La baie d'Audierne a longtemps compté parmi



ceux-là, mais récemment les surfaces fauchées ont sensiblement diminué. Cela ne peut qu'être très favorable à l'effarvate. En effet, des études réalisées dans le parc national de Weerribben aux Pays-Bas montrent que les densités de rousserolles effarvates sont nettement plus faibles dans les roselières exploitées que dans celles qui restent intactes. Les années normales, les densités vont du simple au double mais, lors des printemps chauds, la différence en défaveur des zones fauchées est moins marquée. En effet, la pousse des roseaux de l'année est alors plus précoce, ce qui permet aux oiseaux de s'y installer suffisamment tôt pour élever une nichée. Les couples les plus précoces s'installent toujours dans les roselières non fauchées et peuvent élever deux nichées. Le nombre de jeunes par femelle reproductrice peut donc être plus fort dans les roselières intactes et au total la production est meilleure dans les roselières non fauchées (Graveland, 1999).

Ce travail nous a permis de trouver une explication à la mise en place d'une population importante de rousserolle effarvate en baie d'Audierne, en précisant un certain nombre d'éléments déterminants. Le maintien de cette population est lié à la pérennité d'un écosystème fragile. Le gestionnaire devra donc veiller à conserver une bonne qualité de l'eau et aussi des niveaux compatibles au développement des roselières. Il aura aussi à cœur d'éviter leur colonisation par des boisements de ligneux. Il sera soucieux de limiter l'exploitation commerciale des roseaux à un très faible pourcentage des surfaces et de limiter l'accès aux roselières aux seules opérations de gestion et de suivis scientifiques. Il va de soi que ces mesures peuvent être appliquées à tous les marais littoraux de l'ouest de la France et que ce type de gestion ne peut que favoriser également d'autres habitants des roselières comme les hérons paludicoles et les autres oiseaux typiques de ce milieu. ■